

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Coordinateur de l'unité des enquêtes et de recherche des fugitifs, P-5

| | |
|----------------------------------------------|--------------------------------|
| DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : | 12 octobre 2022 |
| DATE DE PUBLICATION : | 13 septembre 2022 |
| UNITÉ ADMINISTRATIVE : | Bureau du Procureur |
| LIEU D'AFFECTATION : | Kigali |
| RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : | 22-ING-RMT-190680-R-KIGALI (R) |

Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein de la section du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme ») à l'antenne de Kigali. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Procureur.

***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Responsabilités :

- Le titulaire du poste planifie, organise, conduit et/ou supervise les enquêtes relatives aux fugitifs ;
- Il dirige et supervise les équipes d'enquêteurs et coordonne les activités d'enquêtes des membres de l'équipe ; il élabore, supervise et évalue les enquêtes attribuées ;
- Il établit le calendrier et les modalités des enquêtes ; il décide des outils et des ressources à mobiliser pour les enquêtes ; il veille à ce que les enquêtes soient menées sans délai et coordonnées relativement aux activités de l'unité, selon que de besoin, et à ce que les procédures et politiques établies soient respectées ;
- Il fournit des conseils de politique générale dans le cadre des stratégies d'enquête et développe ou participe au développement de la politique en matière d'enquête ;
- Il conduit des entretiens et recueille des déclarations ; il analyse les données ;
- Il rassemble et analyse des éléments de preuve électroniques ;
- Il veille à la préparation de rapports d'enquêtes complets et concis, d'autres contributions écrites et de conclusions et recommandations, ainsi qu'au recueil d'éléments de preuve et de documents justificatifs ; il examine les rapports et documents rédigés par ses subordonnés ;
- Il fournit des conseils et une expertise en matière d'enquête ;
- Il travaille en collaboration et en coordination avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation conformément aux procédures opérationnelles et aux règles et règlements applicables ;
- Il gère les ressources et les questions logistiques de l'unité.
- Il accomplit d'autres tâches si nécessaire.

Compétences :

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste connaît les méthodes et procédures d'enquête criminelle, en particulier en matière de recherche de fugitifs. Il connaît les procédures et instruments juridiques internationaux, notamment dans les domaines du droit pénal international et de la diplomatie. Il a une expérience de la préparation des témoins et des éléments de preuve dans le cadre de poursuites judiciaires, démontrée par la capacité de constituer un dossier à partir d'auditions de témoins et d'autres techniques visant à recueillir des preuves. Il sait se servir de son expérience dans le domaine des enquêtes et des questions administratives pour faciliter la production d'un travail d'équipe de grande qualité. Il possède d'excellentes capacités d'encadrement, de solides qualités de prise de parole en public et une grande aptitude à dialoguer et à négocier avec de hauts responsables. Il sait se servir des applications informatiques nécessaires, notamment du traitement de texte, de la gestion des bases de données et des outils de recherche électroniques. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il est plus motivé par des raisons professionnelles que personnelles ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite les apports, appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et il est prêt à apprendre des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son avantage personnel ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins. Il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.
- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage. Il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

des appuis ; il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo. Il a le courage de prendre des décisions impopulaires.

Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.

- **Sûreté de jugement/aptitude à décider** — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème ; il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits. Il s'assure que les mesures envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en criminologie, enquêtes criminelles, justice pénale ou dans une discipline apparentée. Un diplôme universitaire de premier cycle ou une formation/un diplôme équivalent en méthodes d'enquêtes criminelles délivré par une école de police reconnue et conjugué à deux (2) années supplémentaires d'expérience professionnelle des méthodes d'enquêtes criminelles peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins 10 années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine des poursuites pénales, et solide expérience au niveau international. Une collaboration substantielle à des enquêtes criminelles longues et complexes, en particulier dans des affaires de crimes violents, est nécessaire. Une expérience pertinente, au Mécanisme au TPIY et/ou au TPIR et une bonne compréhension du génocide au Rwanda sont très souhaitables.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable ; la connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve d'évaluation qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. ***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Les Nations Unies s'emploient à créer un environnement de respect mutuel propice à l'inclusion et à la diversité. L'ONU recrute et emploie le personnel indépendamment de l'identité et de l'orientation sexuelle, de la race, de la religion, de l'appartenance ethnique et culturelle ou des handicaps. Afin de faciliter la participation au processus de recrutement des candidats en situation de handicap, des aménagements raisonnables pourront être réalisés sur demande expresse dans la candidature.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou de harcèlement sexuel, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion. Le « harcèlement sexuel » s'entend de tout comportement déplacé à connotation sexuelle, dont on peut raisonnablement penser qu'il est choquant ou humiliant ou qu'il peut être perçu comme tel, lorsqu'il entrave la bonne marche du service, est présenté comme une condition d'emploi ou crée un climat de travail intimidant, hostile ou offensant, et lorsque la gravité du comportement justifie le licenciement de son auteur. La candidature de personnes qui ont commis des infractions autres que des infractions mineures au code de la route ne sera pas retenue par l'ONU.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

La considération dominante dans l'engagement, la mutation ou la promotion du personnel est la nécessité de s'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. En acceptant une offre d'engagement, les membres du personnel sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui peut leur assigner l'une quelconque des tâches ou l'un quelconque des postes de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'alinéa c) de l'article 1.2 du Statut du personnel. Dans ce contexte, tous les membres du personnel recrutés sur le plan international sont tenus de changer de fonctions périodiquement à l'intérieur d'un même lieu d'affectation ou dans un autre lieu d'affectation, dans les conditions fixées par le Secrétaire général.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
